

Le Snitem contribue à la recherche d'un modèle économique pour la Télémédecine

Paris, le 10 mai 2010 – A l'occasion du salon HIT¹ qui se tient en marge d'Hôpital Expo du 18 au 21 mai à Paris - Porte de Versailles, le SNITEM² présente sa contribution au déploiement de la télémédecine et à la compréhension de son écosystème. Catherine Jerosme, Présidente du groupe de travail TICS du syndicat, interviendra sur ce thème mercredi 19 mai de 9h30 à 11h lors de la table ronde « Télémédecine et coopérations professionnelles ».

Contribuer au développement de la télémédecine en France représente un objectif majeur pour le SNITEM. Convaincu du bénéfice de la télémédecine pour les patients, les professionnels de santé et le système de soins, le Syndicat accompagne les industriels des Dispositifs Médicaux dans cette révolution technologique au service de la médecine. Depuis 2008, le secteur des TIC santé fait partie du périmètre du SNITEM, et regroupe aujourd'hui de nombreux fabricants de « DM Communicants ». Ces dispositifs spécifiques sont directement impliqués dans l'amélioration des soins prodigués aux patients.

Un partage de réflexion

« De notre point de vue, les clefs du déploiement de la télémédecine sont essentiellement organisationnelles et économiques mais pas uniquement. Elles relèvent aussi de l'évaluation, de l'acceptabilité des professionnels de santé et de la politique de santé mise en œuvre par le gouvernement et les Directeurs d'ARS³ », indique Jean-Bernard Schroeder, Directeur TICS & Equipements du SNITEM. « Les entreprises adhérentes au SNITEM souhaitent apporter leur contribution à ce déploiement de la télémédecine par la technologie de leurs produits, la pertinence de leurs services associés et surtout collectivement, en partageant leur réflexion avec les autres acteurs de leur environnement pour mieux comprendre l'écosystème de la télémédecine », ajoute-t-il.

Une contribution en 3 temps

A l'occasion du salon Hôpital Expo – InterMedica et plus particulièrement lors de ses interventions à HIT, le SNITEM présentera les trois axes de sa contribution à la télémédecine :

- 1) D'abord, l'identification des différents domaines constituant un modèle médico-économique de la télémédecine et, notamment, de la

télesurveillance (la télesurveillance est un acte médical découlant de la transmission et de l'interprétation par un professionnel médical d'indicateurs recueillis par le patient ou par un professionnel de santé). Ces domaines ont été classés selon les critères de « coût de la solution » pour les industriels et de « prise en charge du patient ».

- 2) Ensuite, l'analyse des modèles organisationnels applicables à la télémédecine. Sur la base des expériences actuelles en télécardiologie, télérespiration et télédialyse, le Groupe Transversal TICS du SNITEM a tenté d'identifier le modèle organisationnel universel de la télesurveillance. Ce modèle s'avère également indispensable à l'élaboration d'une politique en termes d'interopérabilité des DM Communicants dans l'univers des Systèmes d'Information.
- 3) Enfin, la consolidation des acquis de l'ensemble de ses travaux dans un « outil générique de calcul de coût industriel » mis à la disposition des entreprises soucieuses d'évaluer précisément leurs charges en matière de produits et de services associés (études, implantation, formation, application, maintenance...). Cet outil doit devenir le fondement, à terme, d'un modèle strictement économique, du seul point de vue industriel, de la télémédecine, l'industrie n'ayant pas la légitimité pour aborder la question de la prise en charge de l'acte médical ou de la gestion des données médicales au strict sens médical du terme.

Le SNITEM rappelle qu'il espère l'application¹⁰ prochaine de l'article 78 de la loi HPST⁴, condition indispensable au déploiement de la télémédecine, puisqu'il doit en définir les actes et leurs conditions de mise en œuvre et de prise en charge.

Interventions du SNITEM lors du salon HIT :

Mercredi 19 mai 2010, « Télémédecine et coopérations professionnelles » :

- de 9h30 à 11h : Télémédecine et gisements de progrès pour les professionnels et le système de soins, avec la participation de Catherine Jerosme, Présidente du Groupe Transversal TICS du SNITEM sur le thème « Contribution des industriels à la compréhension de l'écosystème de la télémédecine ».
- de 11h30 à 12h30 : Déployer la téléradiologie, avec la participation comme modérateur de Jean-Bernard Schroeder, Directeur TICS & Equipements du SNITEM.

Congrès européen des technologies d'Information en Santé, le salon HIT a accueilli 120 exposants et 1400 congressistes en 2009.

Plus d'informations sur HIT 2010 sur www.health-it.fr

¹ Health Information Technologies (Technologies de l'Information et Santé)

² SNITEM : Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales

³ ARS : Agences Régionales de Santé

⁴ Loi "Hôpital, Patients, Santé, Territoires" du 21 juillet 2009

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux. Il fédère plus de 240 entreprises, constituant un tissu industriel dans le domaine des dispositifs et des technologies de santé : PME-PMI, grands groupes français, européens et internationaux. En juin 2008, à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le SNITEM a décidé d'ouvrir ses portes à l'ensemble des acteurs issus des NTIC impliqués dans la Santé. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr.

Contact presse :

Presse-Papiers

Guillaume de Chamisso

Tél : 01 77 35 60 99 - 06 28 79 00 61

guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr